

La Cub, un exemple pour la planète :

La réduction des coûts de prise en compte des déchets par la maîtrise du recyclage du papier journal, de sa collecte et celle des autres déchets, à sa valorisation dans l'éco-construction ; la prise en compte de déchets « recyclables » négligés actuellement en tant que tels, dans des quantités toujours plus importantes, dans l'espace public et privé collectif, pour des espaces de vie visiblement propres et des bâtiments moins énergivores, de manière pérenne, par la mise en œuvre de moyens de tri pédagogiques et adaptés, à la portée de tous. Un schéma reproductible.

Proposé par **Quentin Bouquillard**, 25 rue des sablières, Résidence DALI Apt. 55, 33000 BORDEAUX
Tél: 06.41.66.70.14 ; quentin.bouquillard@laposte.net ; <http://quentin.bouquillard.over-blog.com>

J'interviens pour le moment à titre de citoyen, d'abord de notre planète, mais aussi de France, bordelais et particulièrement ici, de la CUB. Etre reconnu comme entreprise ou me positionner à travers une entreprise ou encore, une association, existante ou à venir, n'est qu'une question de formalités, tout à fait réalisables, que je n'ai simplement pas jugé utiles d'accomplir étant donné, à ce niveau, leur caractère prématuré. Je suis l'initiateur de ce projet, le porteur et souhaite en être le coordinateur. La multiplication éventuelle des entités porteuses de ce projet, bien que permettant d'en développer sa richesse, peut conjointement, comme l'expérience me l'a montré, accroître les freins à sa mise en place effective, concrète, notamment par le renvoi des compétences ou encore la naissance de conflits d'intérêts. C'est une raison supplémentaire pour laquelle, je porte actuellement ce projet à titre personnel, avec certains soutiens, en attendant de trouver d'autres partenaires pérennes dans sa mise en place effective.

En principal, mes réflexions et propositions portent sur une meilleure gestion des déchets papiers et surtout, journaux quotidiens gratuits, conjointement à d'autres déchets dits « recyclables », depuis leurs collectes, sur les lieux de distribution et de consommation, en particulier dans l'espace public, jusqu'à leur valorisation, principalement dans l'éco-construction. D'autres réflexions et pistes ont aussi été développées en application au domaine privé, collectivités, associations, entreprises, lieux de collecte de déchets similaires, non triés. La CUB, en tant qu'exemple, peut en tirer directement et indirectement de nombreux bénéfices, notamment par une application du schéma à d'autres métropoles françaises.

D'autres documents, que j'ai recueillis, analysés, compilés ou encore rédigés, appuient ce que j'avance et propose, notamment par des données chiffrées, tant sur les volumes de déchets, les comportements, perspectives d'évolution, que sur les aspects financiers. Je suis prêt à les partager et échanger avec ceux qui souhaiteraient prendre contact avec moi. Certaines réflexions, constats, mon implication et une partie de ce projet, sous ses formes de l'époque, ont déjà été portés à la connaissance d'acteurs économiques et politiques régionaux en mars 2010. Certains aspects ont été exposés à la mairie de Bordeaux en mars 2011.

Ce document est volontairement « tronqué » quand à l'étendue et la profondeur de mes connaissances, réflexions et propositions sur le sujet, afin de pouvoir être diffusé, en l'état, sur le site Internet de la participation de la Cub et susciter ainsi, une prise de contact.

Diagnostic

- Les volumes de journaux gratuits, dont les quotidiens, 20minutes, Métro, Direct Bordeaux 7, Direct soir, pour les principaux titres, sont de plus en plus nombreux.
- Ceux-ci sont distribués dans l'espace public.
- Notamment, ils sont nombreux à être distribués, consommés, puis jetés, sur le réseau de transports en commun de la CUB et notamment dans différents lieux publics, identifiés, au sein de l'agglomération bordelaise.
- D'importantes quantités de ces quotidiens terminent dans les poubelles publiques, dont les formes et tailles, ne sont pas adaptées, pour ces déchets, après consommation ou non distribution.
- Les papiers et déchets « recyclables » sont mélangés aux autres déchets, à défaut d'avoir à disposition des réceptacles spécifiques. On les retrouve aussi à même le sol, soit jetés là, soit tombés des poubelles qui débordent, puis balayés par les vents.
- Cette accumulation de déchets est très importante surtout dans les lieux très fréquentés par les piétons et voyageurs empruntant les transports en commun, pour ce qui concerne, déjà au moins, l'espace public.
- Mais aussi, dans les écoles et universités et finalement, tous les lieux de vie, publics.

Ci dessous, deux photos prises à Bordeaux, place Pey Berland, à côté de l'hôtel de ville.

Le constat : un tri inaccessible et surtout inadapté, en ville, dans l'espace public de la CUB et particulièrement à Bordeaux.



- Mélangés à ces journaux, dans les mêmes poubelles, on retrouve des cannettes, bouteilles (plastique, aluminium, verre), magazines et autres papiers, cartons, emballages. On retrouve aussi d'autres déchets ménagers (par opposition aux déchets professionnels), non recyclables et périssables, dont, par ailleurs, la présence peut aussi rendre les journaux ou papiers, impropres au recyclage car souillés. D'où l'importance de distinguer, déjà ici, les déchets base papier, des autres.



- Et, dans la majorité des cas, les pratiques sont les mêmes dans les espaces privés, collectifs. Les concentrations de ces déchets sont notamment importantes dans les lieux, qui accueillent beaucoup de personnels ou publics, grandes entreprises de la CUB et de Bordeaux notamment, administrations, institutions, où nombreux sont celles et ceux qui, en empruntant le tram par exemple, ont accès aux journaux quotidiens gratuits. Mais aussi, en parallèle, nombreux sont les lieux, privés ou publics dans lesquels se trouvent des distributeurs de boissons, dont les emballages sont aussi recyclables et non pris en compte comme tels, du moins à la source, juste après consommation.
- Ces déchets, dont la collecte est, pour le moment, trop globale coûtent chers à traiter. Leur tri, leur valorisation et d'une manière générale, la prise en charge de ces déchets est, à l'heure actuelle, trop négligée et ce sont les entreprises privées qui en bénéficient. Pour schématiser, à ce qu'il me semble, nous (citoyens) payons ces sociétés pour traiter nos déchets. Ceux-ci seront valorisés et leur valorisation, par les entreprises privées, grands groupes pour la plupart, leur permettront d'en retirer encore plus de bénéfices financiers.
- Les moyens de collecte ne sont pas non plus adaptés. En tous cas, pourraient l'être de manière beaucoup plus optimisée, assez facilement, de manière à mieux capter et canaliser, ces déchets, par catégories. Et ainsi, d'une part améliorer nos comportements, dans les rues, au travail, sur nos lieux de loisirs... Et aussi, réduire les volumes de nos déchets non recyclés, en les séparant des déchets « recyclables », tout en réduisant aussi les coûts de gestion.

Prévention :

- Il s'agit d'abord de désengorger les poubelles publiques des déchets « recyclables » qui n'entrent pas, ou trop tard, dans les cycles de tri et traitement.
- Une meilleure prise en compte, dans nos manières de consommer, de l'essence de ces déchets, peut en favoriser une meilleure prévention. Notamment, parce que la prise en compte du caractère « recyclable » des déchets, en amont, peut permettre de diminuer le volume de déchets « à trier ».
- Cet aspect a déjà été mis en avant pour la collecte des déchets du domicile, notamment, par la mise à disposition de deux bacs distincts.
- Aussi, une chaîne plus courte du cycle de gestion des déchets, fait passer plus rapidement ce que l'on jette, du statut de « déchet », à celui de « matière ». C'est vrai pour tous les déchets « recyclables » et ça l'est encore plus pour le papier journal.
- Une meilleure maîtrise de la collecte et du traitement peut, de manière importante, en diminuer les coûts, pour le citoyen qui fait le bon geste. Et parce qu'on lui permet de le faire en lui en rendant les moyens, facilement accessibles.
- L'éducation et l'incitation des populations, des citoyens d'aujourd'hui et de demain, passe par une mise à disposition de moyens, dans les espaces publics, la voirie en premier, réseau de transports et aussi les écoles, universités où sont distribués ces mêmes journaux, où se trouvent aussi des distributeurs de boissons et où, à l'heure actuelle, aucune distinction n'est faite, à défaut de moyens, par le citoyen, quand au devenir de ces produits de consommation, une fois devenus déchets.
- Chaque habitant de la CUB, chaque citoyen est incité, de manière plus ou moins efficace ou effective, à faire ces gestes chez lui. Il en est tout autre et en tous cas, pas suffisamment ou de manière peu optimisée, à l'extérieur.
- S'intéresser à l'origine des déchets n'est-il pas le meilleur moyen d'en garantir, préventivement, une meilleure prise en charge ?
- Les voies et espaces publics sont des lieux de vie de tous, citoyens, résidents des agglomérations de la CUB ou personnes de passage. C'est avant tout dans ces lieux, qu'il faut agir.

- Mettre à disposition les moyens de trier, dans les écoles, les universités, n'est-il pas aussi un bon moyen pédagogique d'éduquer le citoyen à acquérir des bons réflexes ? Le citoyen d'aujourd'hui, mais aussi le citoyen de demain ?
- Bordeaux, patrimoine mondial de l'UNESCO, est une « vitrine » importante de la CUB. La ville est au centre de la CUB. C'est pour cela et parce qu'à ce qu'il me semble, les espaces publics de l'agglomération bordelaise, plus que les autres, au sein de la CUB, concentrent les principaux volumes de déchets recyclables, dans certains lieux stratégiques en particulier, qu'elle doit être le point de départ de la mise en place de nouveaux systèmes, dans ce cadre.
- Les quotidiens gratuits sont volontaires dans cette démarche et peuvent, comme ils le sont déjà certaines fois, être le relais de l'information de manière incitative, concernant de nouvelles pratiques et des nouveaux comportements liés en particulier aux supports papier qu'ils utilisent et dont les déchets papiers qui en résultent sont encore trop peu voir pas pris en compte en tant que tels.

Gestion :

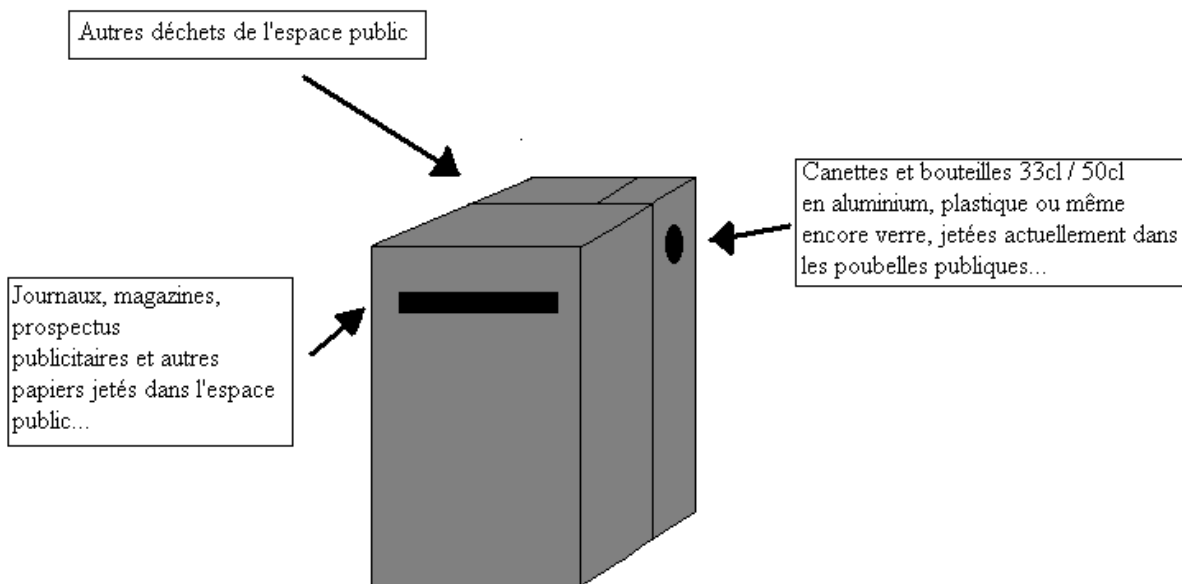
Des constats, réflexions et raisons non exhaustives d'agir exposées plus haut, découlent naturellement quelques préconisations :

- Chez nous, nous avons les moyens de trier par la mise à disposition notamment de poubelles différenciées. Pourquoi ne pas faire de même, au moins pour les principaux lieux, sur le domaine public ? Et ensuite, le domaine privé collectif ?
- La responsabilité de la gestion de ces déchets, de part les lieux où ils sont distribués et jetés, puis collectés, relève de plusieurs compétences et intervenants : Principalement la CUB, garante de la gestion des déchets sur l'ensemble de son territoire. Et qui a aussi la responsabilité de la collecte des déchets du domicile, en particulier. C'est la responsabilité aussi de chaque agglomération de la CUB, au moins à travers les comportements de leurs administrés, nous-mêmes, citoyens dont l'identité est rattachée à chaque commune. Et aussi car chaque agglomération, mairie, a la responsabilité de la collecte des déchets des voies publiques de sa commune. Par ailleurs, on peut noter que, les poubelles publiques se retrouvent à proximité des poubelles des particuliers, lors de leur collecte. Ainsi, il n'est pas rare de voir, dans la même journée, un camion poubelle de la CUB, collecter les poubelles des particuliers et un camion de la municipalité, qui collecte les déchets des poubelles publiques, de la même rue. De plus, c'est aussi de la compétence de la société Kéolis, qui gère les réseaux de transports de la CUB et dispose

de son propre réseau de collecte et de gestion des déchets collectés sur les lignes de transports et de Tramway en particulier, où beaucoup de journaux sont distribués et jetés comme l'illustrent les photos précédentes. Cette responsabilité est aussi celle de chaque citoyen mais ce n'est qu'en mettant les moyens nécessaires, à leur disposition, rentrant dans une démarche globale de meilleure gestion des déchets, qu'ils pourront, naturellement et réellement, être acteurs responsables et pris en compte comme tels.

- Spécifiquement à la collecte des papiers et journaux, magazines, il est possible de mettre des poubelles à disposition, dont les formes (comme c'est le cas pour la collecte du verre par exemple), ne permettront d'y mettre que ce type de déchets. De même pour les bouteilles et cannettes de 33cl et 50cl.

Concrètement et très schématiquement, voilà ce qui pourrait être mis en place :



- Une fois ces déchets captés, de manière sélective, on peut les orienter plus rapidement et spécifiquement vers les acteurs de leur traitement.
- Il faut commencer par le centre ville bordelais, pour lequel la concentration de déchets « recyclables » dans l'espace public, ainsi que dans les lieux publics, administrations et institutions, est très importante. Et aussi, très facilement récupérables et valorisables.
- En particulier, sur le réseau de Tram, en ciblant les lieux de fréquentation principaux.
- Mais aussi les gares, lieux d'accueil de populations, touristes notamment, voyageant souvent avec de la lecture, des boissons. Et lieux sur lesquels sont distribués des volumes

importants de papiers et sur lesquels on trouve en nombre des distributeurs automatiques de boissons.

- Mais aussi dans les lieux piétons, comme la rue Ste Catherine et surtout, là où les deux se rejoignent : Place de la Victoire, Place Pey-Berland, Cours de l'Intendance, Les Quinconces, Le Quai des Marques... et bien d'autres.
- L'appliquer dans chaque Mairie, lieux publics, administration et institutions, sur le territoire de la CUB. Chaque université. Par la suite, étendre le système à toutes les collectivités, publiques. L'étendre aux collectivités et lieux d'accueil privés, entreprises privés notamment.
- En donnant, de nos espaces publics, une image positive, concernant la prise en compte et la gestion des déchets, les retombées ne peuvent être que bonnes. Bordeaux et les autres agglomérations de la CUB pourront être prises en exemple par d'autres agglomérations françaises. Et par ailleurs, ces agglomérations rencontrent des difficultés similaires dans la gestion de leurs déchets. La CUB peut bénéficier de la situation de ces agglomérations, directement, par la valorisation, en son sein, des déchets, ou indirectement, par l'adaptation par les autres, du modèle qu'elle aura initié. Une bonne Pub pour la CUB !
- Le papier journal peut-être utilisé notamment (et localement, tant dans les processus industriels de fabrication de matériaux, que dans leur mise en œuvre) dans le domaine de l'éco-construction, qui participe aussi, à bien des niveaux, à un développement durable.
- Les 4 principaux titres de la presse gratuite quotidienne, à Bordeaux, représentent plus de 1500 Tonnes annuelles. Mais beaucoup d'autres journaux sont récupérables et valorisables de cette manière.
- Les prix de revente de papiers et papiers journaux surtout, aux usines de recyclage, sont conséquents et en augmentation.
- La revente directe des journaux collectés peut générer d'importantes ressources financières qui d'une part, permettront au système nouvellement mis en place, un autofinancement (au moins le financement des changements réalisés dans ce cadre), mais aussi, certainement, de faire baisser le coût du traitement de nos déchets, d'une manière générale.

Conclusion :

Mes réflexions, mon projet, portent sur la gestion des déchets et en particulier des déchets de papiers journaux, quotidiens gratuits et conjointement à ces déchets, d'autres déchets dits « recyclables » mais non pris en compte comme tels, dans leur traitement, dans l'espace public et notamment, réseau de transport, voirie, lieux où sont distribués et souvent jetés, à même le sol, ces journaux. C'est un projet dit « éco-citoyen », d'une part car il est l'initiative et porté, à l'origine, par un citoyen, moi-même, Quentin Bouquillard. Aussi, ce projet propose aux autres citoyens, d'en être acteurs et responsables, au quotidien et il n'est possible qu'à travers cette responsabilité et action citoyenne, une fois les moyens mis à leur disposition. Et, bien entendu, chacun en tirera de nombreux bénéfices et satisfactions maintenant et dans le temps. Il porte notamment sur la prévention des déchets en ce sens qu'il permet, par un tri à la source, de diminuer considérablement les volumes de déchets non recyclés ou qui entrent dans des processus de recyclages, plus longs et plus coûteux, actuellement, que ce que je tends à proposer.

En mettant à disposition de chaque citoyen, le moyen de faire du tri sélectif, dans les lieux publics, conjointement à ce qui est fait, à domicile, chacun est incité à faire à l'extérieur, ce que la CUB, incite déjà à faire chez soi. En mettant un tel système, dans les gares, les universités les lieux piétonniers, les réseaux de transports en commun, c'est un moyen pédagogique et visible, d'éduquer les populations et montrer, de plus, la position de Bordeaux, résidents ou personnes de passage et de la CUB, aux personnes extérieures. C'est valorisant, pour la population locale avant tout, mais aussi celle de passage et donc, plus attrayant pour le tourisme. Cela incite aussi les populations à adopter les mêmes attitudes et comportements dans les lieux privés collectifs. Les journaux en particulier, ainsi collectés et peut-être aussi, ceux captés, par l'adoption d'un système adéquat, à domicile peuvent être valorisés de manière importante et réelle, localement. Peut-être même, par la suite, ceux captés dans les agglomérations voisines et grâce à un transport par voie ferrée, pour rester cohérents avec la démarche écologique et économique, pourront aussi être valorisés par l'industrie locale, implantée en région.

Reste à affiner, avec les partenaires adéquats, les moyens, à disposition des citoyens, pour une gestion optimisée de ces déchets, sur le territoire de la CUB. Et aussi, avoir la marge de manœuvre suffisante, pour pouvoir mettre en place un tel système de collecte, de manière effective, dans nos rues. Sa faisabilité est avérée si je trouve les partenaires adéquats à sa mise en place effective. Le besoin est réel, les bénéfices certains.